



ENTREPRISE

PARTAGE D'EXPERTS

N°9
DÉCEMBRE
2022

LA REVUE
THÉMATIQUE
MMA ENTREPRISE
POUR LES COURTIERS

RSE

**TRANSFORMER
LES CONTRAINTES
EN OPPORTUNITÉS**

INSIGHTS

LE MONDE DE L'ASSURANCE EN FRANCE
A PRIS LE VIRAGE DE LA RSE.
CHIFFRES À L'APPUI.



LE SECTEUR DE L'ASSURANCE EST PARTICULIÈREMENT BIEN PLACÉ POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION MONDIALE VERS UNE ÉCONOMIE DURABLE À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE, TOUT EN DÉVELOPPANT DES OUTILS DE TRANSFERT DE RISQUES DE PLUS EN PLUS SOPHISTIQUÉS POUR AIDER À GÉRER CE PROBLÈME.

Tricia Hobson,
Partner du cabinet d'avocats DLA Piper (Intelligent Insurer, 1^{er} juin 2022)

54%

DES INVESTISSEMENTS
DES ASSUREURS EN FRANCE
SONT LOCALISÉS SUR
LE TERRITOIRE NATIONAL
ET 88 % SUR LE CONTINENT

Sources : France Assureurs, Assurance et finance durable : les chiffres clés 2020. Rapport 2021 de l'Observatoire sur les métiers et les formations des salariés de l'Assurance



113 Mds €

de placements verts (fin 2020)



3/4

des assureurs pratiquent l'engagement actionnarial sur des sujets ESG (Environnement, Social, Gouvernance) ou climat



0,7%

seulement des actifs des assureurs sont liés au charbon



74 Mds €

d'encours d'unités de compte responsables, vertes et solidaires (fin 2020)

Sources : France Assureurs, Assurance et finance durable : les chiffres clés 2020. Rapport 2021 de l'Observatoire sur les métiers et les formations des salariés de l'Assurance

PARTI-PRIS



CHAQUE ENTREPRISE DOIT PRENDRE SA PART EN FONCTION DE SA SPHÈRE D'INFLUENCE



Depuis trois ans, les enjeux de durabilité ne cessent de prendre de l'importance, et à un rythme que personne n'avait réellement anticipé. Aujourd'hui, c'est devenu une urgence pour toutes les entreprises. La prise de conscience générale du dérèglement du climat, portée par les différents accords internationaux sur le sujet, a été renforcée ces dernières années par la multiplication des événements climatiques extrêmes. À cela s'ajoute un mouvement de fond chez les consommateurs, qui estiment que l'engagement des marques sur cette question est un devoir. Pour eux, cet engagement doit être concret et prouvable, faisant ainsi entrer les marques dans l'ère de la preuve opposable. Enfin, la réglementation de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025, va obliger toutes les grandes entreprises à publier un rapport durabilité beaucoup plus exigeant que par le passé. Le sens de ces nouvelles règles est que désormais chaque entreprise doit prendre sa part en fonction de sa sphère d'influence et éviter toute forme d'insincérité. Évidemment, les acteurs de l'assurance n'y échappent pas et doivent s'adapter. L'enjeu pour les entreprises est donc de rendre désirables ces questions de durabilité et de transformer les contraintes en opportunités.



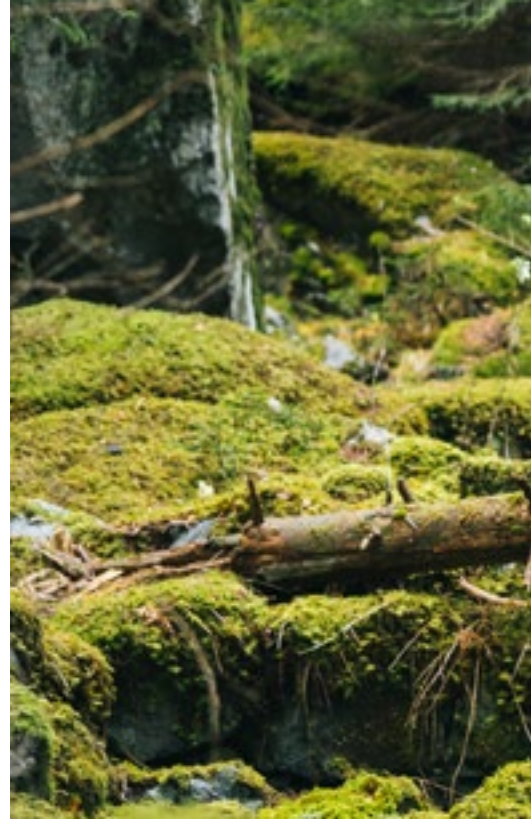
Xavier Ducurtil

Xavier Ducurtil

Directeur de l'Engagement Sociétal chez Covéa

RSE : LES COMPAGNIES D'ASSURANCES DOIVENT S'ENGAGER

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET ÉTHIQUES QUE PORTE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE) S'IMPOSENT AUX COMPAGNIES D'ASSURANCES COMME À TOUTE AUTRE ENTREPRISE... AVEC DES PARTICULARITÉS LIÉES AU MÉTIER D'ASSUREUR.



L'année 2022 marquera-t-elle un tournant ? Sur bien des points, elle aura en tout cas frappé les esprits. Canicules, sécheresses, incendies, inondations... l'intensité des catastrophes naturelles en France, comme à l'étranger, illustre, s'il en était encore besoin, les graves conséquences humaines et économiques du dérèglement climatique. Parallèlement, les effets de la guerre en Ukraine se sont traduits par une forte hausse des prix de l'énergie et une inflation inédite depuis près de 40 ans, suscitant inquiétude, voire colère. À ce contexte tendu s'ajoute un cadre réglementaire de plus en plus pressant : accord de Paris et « Objectifs de développement durable » de l'ONU (2015), loi Sapin 2/devoir de vigilance (2017), loi Pacte (2018), Green Deal européen (2020), loi Énergie Climat et taxonomie verte de l'Union européenne (2021)...

La pression sur les entreprises ne cesse de monter. Et ce d'autant plus qu'elles sont devenues, aux yeux des Français, les principaux acteurs sur lesquels compter pour améliorer la situation du pays, derrière les citoyens, mais devant l'État (sondage Ifop/Medef - Décembre 2021). Les consommateurs expriment ainsi une forte attente d'engagement des marques pour agir sur les grands enjeux sociétaux. Les investisseurs eux-mêmes leur emboîtent le pas en accordant une importance de plus en plus grande aux notations extra-financières à travers les critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance). L'engagement sociétal des entreprises devient donc stratégique.

Le monde de l'assurance n'y échappe pas. « Comme toute entreprise, une compagnie d'assurances doit s'engager », déclare Xavier Ducurtil, directeur de l'Engagement Sociétal chez Covéa, « elle peut agir dans trois grands domaines : ses activités propres (consommation d'énergie, mobilité, parité, diversité, qualité de vie au travail et gouvernance), son métier d'assureur (produits d'assurance, politique de souscription...) et sa stratégie d'investissement ». Covéa s'est donné pour objectif une réduction de 3 % par an de ses émissions carbone. Le Groupe mène des actions concrètes sur le terrain autour de 5 champs d'actions prioritaires : l'égalité des chances, les savoirs, la prévention, les territoires et l'environnement. Sur ce dernier point par exemple, le Groupe propose depuis juin 2022 à ses collaborateurs un forfait de 500 euros par an pour leurs déplacements au travail à vélo, en covoiturage ou par tout autre moyen de transport dit « doux ». « Les collaborateurs sont de plus en plus engagés sur ces problématiques RSE. Il faut donc prendre en compte ces aspirations afin d'éviter un trop grand écart entre ses convictions et son travail », relève Xavier Ducurtil.

Mais les questions relatives à la RSE ne sont pas des enjeux exclusivement de conformité, elles impactent directement les activités opérationnelles des assureurs. Or, sur leur métier proprement dit, les entreprises du secteur de l'assurance ont encore un long chemin à parcourir. « Depuis vingt ans, la sensibilisation progresse sur les sujets liés à la RSE.



3%
C'EST L'OBJECTIF
DE RÉDUCTION
DES ÉMISSIONS CARBONE
DE COVÉA
CHAQUE ANNÉE



Les collaborateurs sont de plus en plus engagés sur ces problématiques RSE.

Xavier Ducurtil,
Directeur de l'Engagement Sociétal
chez Covéa

Mais cela a encore peu d'impact sur notre métier, notamment en matière de risques climatiques », constate Stéphane Jean, responsable de la Direction des délégations régionales du marché Entreprise de MMA. Mais face à l'accumulation de sinistres de forte intensité et à une législation de plus en plus contraignante, les entreprises doivent s'adapter. « Dans les prochaines années, les entreprises n'auront d'autre choix que de répondre à ces nouveaux défis. Leurs propres clients les y incitent d'ailleurs de plus en plus », remarque Stéphane Jean.

RISQUES CLIMATIQUES : PROTECTION ET PRÉVENTION

Pour atteindre cet objectif, une qualité s'impose : la résilience. Mais celle-ci dépendra de la capacité des entreprises à prévoir l'impact des événements climatiques sur leurs biens, mais aussi sur leurs processus industriels. Il faudra adopter de nouvelles normes de construction pour résister, par exemple,

Les 4 champs d'action RSE de MMA

1. Environnement :

promotion du développement des énergies renouvelables par des polices adaptées (assurance d'infrastructures de production d'énergie renouvelable), promotion de l'éco-conduite à travers des formations, couverture de la responsabilité environnementale...

2. Prévention des risques :

actions médiatiques régulières de sensibilisation aux risques routiers (avant les départs en vacances, risques piétons, alcool au volant, accidents du travail...). Systématisation des visites de risque et diffusion des bonnes pratiques auprès des chefs d'entreprise...

3. Égalité des chances :

financement chaque année par la Fondation MMA Solidarité d'une cinquantaine de projets d'associations qui viennent en aide aux personnes en situation de handicap.

4. Développement des territoires :

par son implantation en régions, MMA est un acteur majeur de l'économie locale au travers d'actions portées entre autres par la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur, qui a pour ambition de soutenir et encourager les initiatives, l'innovation et la capacité des entrepreneurs et des territoires à tirer parti des mutations démographiques, environnementales et technologiques.



LA PROTECTION
ET LA PRÉVENTION,
DEUX DIMENSIONS CLÉS
À GÉRER PAR LES ASSUREURS
ET LEURS CLIENTS

aux phénomènes de grêle intenses, voire recourir à de nouveaux process, à l'image de l'industrie de la chaîne du froid qui doit s'adapter aux plus grandes fréquences et intensités des périodes de canicule. « *En matière d'événements naturels, les assureurs et leurs clients vont devoir gérer parallèlement deux dimensions clés, la protection et la prévention* », souligne Stéphane Jean.

Si la guerre en Ukraine a gelé certaines actions en ce sens, le mouvement est toutefois inéluctable, estime Philippe Gléran, délégué régional Entreprise pour la région Rhône-Alpes chez MMA : « *Certaines activités vont disparaître ou seront carrément interdites, d'autres vont émerger. Les énergies renouvelables, l'hydrogène, le recyclage, la construction bois ou encore le traitement des déchets vont se développer.* » Mais comme le souligne Stéphane Jean, « *les assureurs sont confrontés à un paradoxe : leurs clients qui sont les plus engagés sur ces questions de RSE sont aussi souvent considérés comme de "mauvais risques" et donc difficilement assurables car insuffisamment protégés, peu labellisés et soumis à la pression d'une production à bas coût. Or, une industrie ne peut se développer que si elle est sécurisée par l'assurance* ».



Une industrie ne peut se développer que si elle est sécurisée par l'assurance.

Stéphane Jean,
Responsable de la Direction des délégations
régionales du marché Entreprise chez MMA

Le seul moyen d'assurer ces activités de manière satisfaisante est d'avoir une excellente connaissance du risque, et donc de mener des recherches techniques approfondies. « *Les compagnies d'assurances pourront ainsi s'appuyer sur des avis techniques fiables pour proposer des conseils de prévention et sélectionner les bons risques assurables* », précise Philippe Gléran. Selon ce dernier, « *le plus efficace pour les assureurs est sans doute d'orienter leur propre politique d'investissement vers ces secteurs d'avenir en soutenant des projets visant par exemple à sécuriser de nouveaux procédés de construction ou à fiabiliser la production de panneaux photovoltaïques. L'enjeu est crucial pour le secteur de l'assurance, car choisir de couvrir de mauvais produits se traduit par une sanction financière qui peut être lourde : le principe de l'assurance repose en effet sur la mutualisation des risques* ». Mais cette stratégie volontariste de la part des assureurs n'est pas simple à mettre en œuvre : « *d'une part, l'industriel doit accepter de prendre le temps d'être référencé et sous avis technique, et d'autre part, les assureurs doivent faire cet effort d'investissement à un moment de leur cycle d'activité où ils sont déficitaires* », note Philippe Gléran.

Mais les assureurs ont-ils seulement le choix ? « *À terme, on dira : les assureurs ont les yeux pour voir. Il est donc intenable pour eux de cautionner des comportements allant à rebours de ce que prône la RSE, et ce, d'autant moins pour une mutuelle comme Covéa* », conclut Philippe Gléran.

LA GESTION DES RISQUES, UN OUTIL AU SERVICE DE LA RSE





PIERRE-FRANÇOIS DEZALYS,
RESPONSABLE PRÉVENTION
ET QUALITÉ DES RISQUES
À LA DIRECTION DÉVELOPPEMENT
COURTAGE ET MARCHÉS ENTREPRISES
DE MMA, SOULIGNE L'IMPORTANCE
DES ACTIONS DE PRÉVENTION
DANS LE CADRE DES POLITIQUES
SOCIÉTALES DES ENTREPRISES.

BIOGRAPHIE

Depuis
février 2017
Responsable
Politique
prévention
et Qualité
des risques
Entreprise,
chez MMA

2010-2017
Ingénieur
prévention
Grands Comptes,
chez AXA-MATRIX
Risk Consultants

2006-2010
Ingénieur
prévention
Entreprise
chez AXA
Corporate
Solutions
Assurances

2004-2006
Chargé
de mission
Sécurité &
Environnement,
au sein des
Établissements
JACQUOT & Cie
(Groupe CEMOI)

Comment une meilleure gestion des risques peut-elle contribuer à la RSE ?

Pierre-François Dezalys : La prévention est à la fois un outil majeur en termes de gestion des risques et un vecteur de la RSE. Au niveau des entreprises, les actions de prévention sur les bâtiments, les équipements industriels, la sécurité des personnes et leur mobilité permettent de préserver l'outil de production et le capital social de l'entreprise. Si l'on prend l'exemple des risques naturels (inondations, tempêtes, grêles...), l'acceptation d'événements qui ne sont plus considérés comme des aléas exceptionnels et la mise en place d'une forme de résilience permettent de limiter sensiblement leurs conséquences pour les collaborateurs, la population et l'environnement immédiats.

Comment l'assureur prend-il en compte l'impact social et environnemental, dans l'accompagnement prévention de ses assurés ?

P.-F. D. : L'assureur doit d'abord bien connaître l'activité de l'entreprise en identifiant les points de rupture potentiels dans ses processus. Il peut ainsi proposer à son assuré des solutions de prévention ou de protection qui à la fois limitent les risques d'interruption et maîtrisent l'impact sur l'environnement en cas de sinistre. L'exemple le plus connu est la mise en place d'un système d'extinction incendie automatique, couplé à la création d'un bassin de rétention des eaux d'extinction limitant le risque de pollution des eaux de surface. Un deuxième axe est la prise en compte de la RSE, dans le cadre des opérations de maintenance récurrentes des équipements de protection incendie : au lieu de vidanger tous les trois ans une réserve d'eau incendie, pour vérifier son état et détecter des fuites éventuelles, une entreprise peut désormais



**L'assureur doit d'abord
bien connaître l'activité
de l'entreprise.**

**LA LOI CLIMAT
IMPOSE
L'INSTALLATION
DE SURFACES
PHOTOVOLTAÏQUES
OU VÉGÉTALISÉES
EN TOITURE
DE BÂTIMENTS**

recourir à un plongeur qui effectue une inspection visuelle sans avoir à vider la réserve. De même, l'eau de refroidissement du moteur d'entraînement des pompes incendie, qui était avant envoyée dans les égouts, est désormais recyclée dans un circuit fermé. Le troisième axe, de plus en plus plébiscité par nos clients Entreprises, est le conseil dans le choix de leurs futures implantations et acquisitions. Grâce à notre outil de modélisation des risques naturels Covisionmap, nous pouvons en effet identifier les zones géographiques les plus à risques dans les prochaines années et donc apporter un éclairage à la décision de l'entreprise.

En tant qu'assureur, comment appréhendez-vous le développement des énergies renouvelables et du réemploi de matériaux ?

P.-F. D. : La question des énergies renouvelables est un sujet qui a longtemps fait peur aux assureurs. Si l'on prend l'exemple du photovoltaïque, l'hétérogénéité des acteurs, le recours à des techniques non conventionnelles et la commercialisation de produits qui ne sont pas certifiés nous incitaient trop souvent à pratiquer des primes d'assurances dissuasives. Cependant, avec la loi Climat qui impose désormais l'installation de surfaces photovoltaïques ou végétalisées en toiture des bâtiments industriels et commerciaux, la donne a changé. Chez MMA, nous avons retravaillé en interne avec tous les acteurs des marchés concernés (dommages aux biens, BTP, risques techniques) pour harmoniser et réduire nos mesures de



prévention afin de mieux accompagner les projets des assurés. Le même travail est en cours sur le réemploi et l'utilisation de matériaux biosourcés.

En quoi la gestion des risques en matière d'assurance des flottes automobiles peut-elle également servir la RSE ?

P.-F. D. : Covéa est engagé depuis plus de quinze ans dans la prévention du risque routier, un enjeu sociétal majeur. Nous avons proposé très tôt aux assurés une solution de débriefing téléphonique post-accident (4 000 débriefings en moyenne par an pris en charge par sept téléconseillers) qui permet de compléter les données issues des déclarations de sinistres et de sensibiliser à chaud les conducteurs. À l'issue du débriefing, le conducteur prend conscience des causes de l'accident et peut ainsi agir sur sa conduite future. Depuis cinq ans, ce service est enrichi par différents modules de formation, dont un d'éco-conduite permettant là encore de faire bouger les mentalités. D'autres initiatives, comme l'offre « kilomètre non roulé, kilomètre remboursé », le « pay how you drive »⁽¹⁾, ou encore l'accompagnement vers des motorisations économes en carburant et de nouvelles mobilités, contribuent aussi à réduire l'impact de l'activité de nos assurés sur l'environnement et à respecter leurs engagements RSE.

⁽¹⁾ Un boîtier installé dans le véhicule permet d'évaluer le type de conduite et ainsi d'adapter la prime d'assurance, à la baisse par exemple si la conduite est souple.

La réparation automobile : vers une démarche responsable



« Le plus efficace pour réduire l'impact sur l'environnement des réparations automobiles est évidemment de limiter les risques. Mais quand les sinistres surviennent, il reste beaucoup de choses à faire pour être plus vertueux. C'est ainsi que Covéa s'est engagé dans une démarche privilégiant la réparation et le réemploi au remplacement des pièces auto, via un vaste réseau de réparateurs accompagnés et formés par notre technocentre CESVI France. L'intérêt est certes économique, mais aussi écologique en évitant de produire de nouvelles pièces, en produisant moins de rebuts et en développant le travail local. En moyenne, le taux de pièces réparées dans les sinistres gérés par Covéa est proche de 50 %. Quand nous ne pouvons pas réparer, nous favorisons le réemploi grâce à nos 85 centres "Véhicules Hors d'Usage" gérés en France. Aujourd'hui, nous utilisons des pièces de réemploi dans 14 % des cas. L'objectif est d'atteindre 20 % d'ici fin 2024. L'expertise à distance, avec notre système Excellia qui recourt à l'intelligence artificielle, réduit aussi notre impact environnemental en évitant le déplacement d'experts notamment. »

Bruno Lacoste-Badie,
Président de CESVI FRANCE et directeur Expertise et Solutions pour l'Indemnisation Groupe Covéa

LE RÔLE DES ASSUREURS

DANS LE CHAMP DES CONTRAINTES DE LA RSE

ENTRETIEN CROISÉ ENTRE **FRANCK LE VALLOIS**, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE FRANCE ASSUREURS ET **MICHEL JOSSET**, RESPONSABLE DOMMAGES, ASSURANCE AUX BIENS ET CLIMAT À L'AMRAE (ASSOCIATION POUR LE MANAGEMENT DES RISQUES ET DES ASSURANCES DE L'ENTREPRISE).

Comment concilier le rôle d'assureur et celui d'acteur dans la régulation du changement climatique ?

Franck Le Vallois : Compte tenu de leur activité, les assureurs sont aux avant-postes pour lutter et faire face aux aléas naturels de plus en plus nombreux et intenses. Sur les huit premiers mois de l'année, le secteur a déjà enregistré 1,4 million de sinistres pour un coût de 5,2 milliards d'euros. Sur les cinq dernières années, la moyenne annuelle s'est élevée à 3,5 milliards d'euros. Nos projections montrent que le coût des sinistres climatiques devrait être multiplié par deux sur les trente prochaines années par rapport aux trente précédentes. Conscients des effets du changement climatique, les assureurs ont pris des initiatives depuis de nombreuses années, en créant par exemple la « Mission Risques Naturels » pour développer une expertise fine dans ce domaine ; en participant à des instances comme le Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels ou en développant sur tout le territoire un réseau de coordinateurs « Risques naturels ». Enfin, en tant qu'investisseurs, les assureurs sont des acteurs à part entière de la transition écologique.

Quelles actions les assureurs peuvent-ils mener sur le volet sociétal de la RSE ?

F. L. V. : Au-delà de leur rôle sociétal de protection contre

la précarité économique à la suite d'un sinistre ou d'un problème de santé, les assureurs sont aussi des employeurs. Ils ont ainsi signé début 2021 un accord portant sur la mixité, la diversité et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les sociétés d'assurance. Ils travaillent également sur deux sujets importants : la non-assurance et la mal-assurance. Ils mènent en ce sens des actions au travers du Fonds de garantie des assurances obligatoires (FGAO) en direction des jeunes conducteurs non assurés ou de la Fondation Entrepreneurs de la Cité qui offre des tarifs très réduits aux personnes en réinsertion professionnelle via la création d'entreprise.

En quoi les assureurs peuvent-ils agir pour un développement économique durable et local ?

F. L. V. : Implantés sur l'ensemble du territoire avec plus de 55 000 établissements, les assureurs sont au cœur du développement économique local. En gérant 35 000 nouveaux sinistres par jour, ils génèrent une activité conséquente pour les entreprises et les artisans locaux. Par ailleurs, en termes de durabilité, la profession a pris un certain nombre d'engagements dans le cadre de la COP 26, par exemple en privilégiant la réparation plutôt que le remplacement, mais aussi le réemploi qui s'appuient sur des filières, par essence, locales.

FRANCK LE VALLOIS

Depuis novembre 2020
Directeur général de France Assureurs

2006-2020

Directeur financier adjoint,
Directeur de l'Indemnisation Service Client, puis membre du Comex d'Allianz France en charge de la Distribution

2005-2007

Directeur général puis président-directeur général des Assurances Fédérales IARD (AGF)

2000-2004

Commissaire contrôleur des assurances à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)

1999-2000

Inspecteur de Finances au ministère de l'Économie et des Finances



Comment concilier le rôle d'assureur et celui d'acteur dans la régulation du changement climatique ?

Michel Josset : Les attentes des *risk managers* sont très fortes sur tous les sujets liés au changement climatique. Une partie de notre métier est justement d'analyser et de diminuer l'exposition de nos sites aux risques naturels. Pour les évaluer, nous faisons appel aux assureurs. Or, depuis quelques années, nous nous apercevons que les cartes de risques qu'ils élaborent sont souvent obsolètes au vu de l'accélération du changement climatique. Cela est pénalisant, pour nous comme pour les assureurs. Il est donc primordial qu'ils investissent davantage dans l'acquisition de connaissances dans ce domaine afin d'offrir une vision des risques actuels mais aussi de ceux à échéance de dix à trente ans.

Quelles actions les assureurs peuvent-ils mener sur le volet sociétal de la RSE ?

M. J. : Pourquoi ne pas accorder, dans un secteur donné, un avantage compétitif aux entreprises affichant un bon *rating social* ? Les assureurs pourraient ainsi favoriser les mieux-disants via des avantages tarifaires par exemple. Un outil spécifique pourrait ainsi être mis en place dans le cadre de la politique de souscription.

En quoi les assureurs peuvent-ils agir pour un développement économique durable et local ?

M. J. : La transition écologique implique des investissements et le développement de nouvelles filières autour de technologies comme l'éolien, les batteries électriques ou l'hydrogène. Il est essentiel que les assureurs s'engagent à couvrir ces nouveaux investissements. Pour cela, ils doivent se doter d'une expertise *ad hoc* pour analyser ces nouveaux risques, mais aussi soutenir ces nouvelles filières.

MICHEL JOSSET

Depuis 2016
Administrateur et responsable Dommages, Assurance aux biens et Climat de l'AMRAE

Depuis 1999
Directeur Prévention & Assurances, Faurecia

1992-1998
Ingénieur préventionniste Environnement et Sécurité Incendie chez GAN Eurocourtage



OLIVIER LE BORGNE

L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE, UN LEVIER STRUCTURANT

LA CONTRIBUTION DES ASSUREURS
À L'ENVIRONNEMENT OU À LA SOCIÉTÉ
PASSE AUSSI PAR LEUR CAPACITÉ
À PRIVILÉGIER UN INVESTISSEMENT
RESPONSABLE. UNE DÉMARCHE QUE
CERTAINS ONT RÉSOLUMENT ADOPTÉE,
À L'IMAGE DU GROUPE COVÉA.

Pour soutenir leur engagement RSE, les assureurs disposent d'un instrument de poids : l'investissement socialement responsable (ISR). Le fait d'investir ne répond plus seulement à la notion de rentabilité financière. Désormais, un investisseur peut allier économie et développement durable en intégrant dans ses décisions de placements des critères extra-financiers, dits ESG (Environnement, Social, Gouvernance). L'ambition est de valoriser les entreprises intégrant autant l'empreinte carbone que l'équité salariale et les bonnes pratiques avec les fournisseurs. À cette fin, l'investisseur peut intégrer les critères ESG dans l'évaluation d'une entreprise, exclure certaines activités ou secteurs incompatibles avec les principes du développement durable, ou privilégier l'investissement à impact, autrement dit dans des sociétés capables de démontrer leur contribution positive à l'environnement ou à la société.

Partant du constat que les critères ESG ont un impact sur les risques et les rendements, Covéa propose des produits ISR depuis plus de vingt ans. « *Au-delà du respect de la réglementation, l'investissement responsable concourt, à travers ses différents critères extra-financiers, à analyser*

de façon globale une entreprise et, ainsi, à mieux cerner son processus de création de valeur », relève Olivier Le Borgne, directeur général Investissements de Covéa.

UN JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTS CRITÈRES ESG

En ayant ses propres structures de financement, Covéa Finance et Covéa Immobilier, le Groupe s'assure d'une meilleure maîtrise de ce type d'investissements. « *Ces structures restent très attachées à garder un juste équilibre entre les différents piliers que sont le social, l'environnement et la gouvernance. Il est important en effet qu'aucun ne soit plus prépondérant que les autres* », souligne Olivier Le Borgne. Covéa Finance est ainsi membre de la coalition *Investors for a just transition*, qui cherche à promouvoir une transition socialement acceptable vers des économies bas carbone. Une initiative portée par Finance for Tomorrow, filiale de Paris Europlace engagée pour une finance verte et durable. « *En tant que mutuelle, il est important pour Covéa de soutenir aussi la dimension sociale de ses investissements.* »

En matière d'ISR, Covéa intervient sur trois types de valeurs : mobilières, immobilières de placement et immobilières d'exploitation. Sur les valeurs mobilières, représentant cinq milliards d'euros de son portefeuille, le Groupe, dont 87 % des actifs font l'objet d'une analyse ESG, recourt à divers produits labellisés (fonds ISR, labels Greenfin et Finansol...). Covéa a également adopté une politique d'exclusion de certaines activités, comme les jeux d'argent, les armes controversées, le charbon thermique



En tant que mutuelle, il est important pour Covéa de soutenir aussi la dimension sociale de ses investissements.

ou les hydrocarbures non conventionnels. « Pour les entreprises dépendantes du charbon et des hydrocarbures, nous les accompagnons dans leur transition au travers du dialogue actionnarial, pour que l'exclusion ne soit qu'un dernier recours », explique Olivier Le Borgne qui rappelle que « les investisseurs assureurs ont un impact sur les décisions des entreprises au même titre que les autres investisseurs, les pouvoirs publics ou les ONG ».

Sur les valeurs immobilières de placement (six milliards d'euros), Covéa mène une politique de sensibilisation des entreprises locataires sur leur consommation énergétique et la gestion des déchets. « Nous favorisons également les politiques de réemploi des matériaux lors de travaux. Nous travaillons sur ce sujet avec le Booster du Réemploi tant pour le bureau que pour le résidentiel. Cinq projets sont actuellement engagés dans cette démarche », ajoute Olivier Le Borgne. « Nous intégrons aussi de plus en plus la question de la biodiversité au travers notamment de notre participation au Biodiversity Impulsion Group. »

UNE FORTE ATTENTE DES PARTIES PRENANTES

Concernant enfin les valeurs immobilières d'exploitation, autrement dit les sites d'activité du Groupe, Covéa a mis en place une politique pour l'ensemble de ses sociétés. Aujourd'hui, 100 % de l'électricité utilisée par le Groupe est issue d'énergies renouvelables, soit « une économie à terme de 4 300 tonnes équivalent CO₂ », avance Olivier Le Borgne. L'autoconsommation est aussi mise en avant : les parkings du site de Niort, par exemple, sont équipés d'ombrières photovoltaïques couvrant 10 % de sa consommation électrique. Le site de Chartres devrait accueillir le prochain projet de ce type. Le Groupe favorise également les mobilités douces en installant sur ses sites des bornes électriques, stationnements pour vélos, systèmes de navettes...

« Les critères ESG sont devenus un enjeu essentiel pris en compte par l'ensemble des acteurs : les pouvoirs publics et les autorités de régulation, mais aussi nos sociétaires et nos locataires, entreprises comme particuliers. Cette forte attente nous oblige », conclut Olivier Le Borgne.



100 %
DE L'ÉLECTRICITÉ
UTILISÉE PAR COVÉA
EST ISSUE D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES

Relance Durable France

Le programme d'investissement Relance Durable France, financé à hauteur de 2,5 milliards d'euros par les assureurs et la Caisse des Dépôts, a été lancé lors de la crise sanitaire pour accompagner les PME et ETI qui opèrent pour des activités stratégiques ou qui sont particulièrement impactées par la pandémie.

LES ASSUREURS INNOVENT EN MATIÈRE DE RSE

LES ENJEUX LIÉS À LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE OBLIGENT LES ASSUREURS DU MONDE ENTIER À FAIRE PREUVE D'IMAGINATION POUR S'ADAPTER.

ÉTATS-UNIS

TRAVELERS JOUE LA CARTE DU « HOW YOU DRIVE »



Travelers Insurance, l'un des plus grands assureurs du pays, a lancé en Pennsylvanie et dans l'Illinois le déploiement d'un produit d'assurance de conduite basé sur le comportement, baptisé « IntelliDrive via Connected Car ». Version « améliorée » de son offre de base IntelliDrive, ce produit ne concerne que les véhicules connectés. Travelers Insurance s'est associée à la société d'analyse de données LexisNexis, qui fournit les données de conduite des voitures inscrites au programme. « *Si les données reflètent des performances de conduite sûres, les clients peuvent être récompensés immédiatement* », indique Travelers Insurance.

Source : <https://www.zdnet.com/article/this-car-insurance-monitors-your-driving-and-sets-your-premium-accordingly/>



CANADA

UN BUSINESS MODEL 100% RSE

Ecclesiastical Insurance est la lauréate du Prix d'excellence en responsabilité sociétale des entreprises (RSE) de l'Insurance Business Canada Awards (IBCA) remis fin 2021. L'assureur reverse tous ses bénéfices disponibles à des causes humanitaires, par le biais de sa société mère britannique, Benefact Trust, qui redistribue des fonds à des initiatives caritatives dans le monde entier. Son objectif est de pouvoir donner 250 millions de livres sterling d'ici 2025.

Source : <https://www.insurancebusinessmag.com/ca/news/breaking-news/what-it-takes-for-insurance-companies-to-be-a-good-corporate-citizen-412481.aspx>

ÉTATS-UNIS

LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE À ÉGALITÉ AVEC LA VALEUR ACTIONNAIRE

Sept géants de l'assurance, américains, britannique et suisse (Aon, Chubb, CV. Starr & Cie, Assurant, Progressive Corporation, Travelers et Verisk Analytics), affirment dans un communiqué commun, publié le 19 août 2022, que la responsabilité sociétale est à égalité avec la valeur actionnariale. Ils rejoignent ainsi les nombreux signataires du Statement on the Purpose of a Corporation promu depuis 1997 par le Think tank Business Roundtable.

Source : <https://riskandinsurance.com/insurance-puts-people-first/>

ÉTATS-UNIS

METLIFE, PREMIÈRE COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA LISTE « JUST 100 »

MetLife, Inc. est la première compagnie d'assurances à être classée (66^e rang) parmi les 100 sociétés américaines les plus « justes » par JUST Capital. Le « JUST 100 » est un classement qui récompense les entreprises qui agissent correctement auprès de toutes leurs parties prenantes, sur des questions comme la création d'emploi, des salaires justes et décents, l'équilibre travail-vie personnelle, un milieu de travail diversifié et inclusif ou la fabrication de produits durables.

Source : <https://www.newsweek.com/americas-most-responsible-companies-2022>



RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

LA RSE IMPACTE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

Une étude a récemment mesuré l'impact de la RSE sur la performance financière de vingt-trois compagnies d'assurances tchèques appartenant à l'Association tchèque des compagnies d'assurances. Les résultats de cette enquête, menée sur les années 2019 et 2020, indiquent une corrélation significative entre la divulgation de la RSE et les résultats financiers. Il existe une relation linéaire positive entre RSE et ROE (Return On Equity ou Rentabilité des Capitaux Propres) et entre RSE et ROA (Return On Assets ou Rentabilité des Actifs).

Source : <https://www.businessperspectives.org/index.php/journals/insurance-markets-and-companies/issue-377/the-impact-of-the-level-of-corporate-social-responsibility-on-financial-performance-evidence-from-insurance-firms-in-the-czech-republic>



JAPON

LES ASSUREURS SONT INVITÉS À MÉNAGER LES FAMILLES DES VICTIMES D'ACCIDENTS

Les familles endeuillées des victimes d'accidents de la route demandent aux assureurs de ne pas leur infliger de « dommages secondaires » en faisant des commentaires blessants devant les tribunaux civils sur les indemnités. Exemple : un assureur a refusé de couvrir des frais médicaux car le traitement avait été administré, alors que la vie du patient était « peu susceptible d'être sauvée ». La GIAJ (General Insurance Association of Japan) a dû élaborer des lignes directrices pour que les compagnies d'assurances reconnaissent leur responsabilité sociétale d'entreprise.

Source : <https://www.asahi.com/ajw/articles/14681687>



INTERNATIONAL

DES RÉASSUREURS DIVISÉS FACE AUX CATASTROPHES NATURELLES

Face à la multiplication des catastrophes naturelles, les réassureurs mondiaux ont adopté des stratégies divergentes, selon S&P Global Ratings (rapport Global Reinsurers Part Ways on Natural Catastrophe Risk - Even as Prices Rise). La moitié des 21 principaux réassureurs a adopté une approche prudente et défensive en réduisant ses expositions aux catastrophes naturelles en 2022, tandis que l'autre moitié a souscrit plus d'affaires avec des primes plus élevées.

Source : <https://www.insurancejournal.com/news/international/2022/08/31/683178.htm>





LES ASSUREURS SONT DES ACTEURS MAJEURS DE LA TRANSITION CLIMATIQUE

**JÉRÔME TEISSIER, DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE NALDEO ET PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
DU MEDEF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

BIOGRAPHIE

2021
Entrepreneur et PDG
du groupe Naldeo,
leader du climat
en ingénierie et conseil

2015
Président
de la commission énergie
et développement
durable du MEDEF AURA

2011
Président d'Orphoz,
cabinet de conseil
en mise en œuvre
opérationnelle

2006
Directeur associé
de McKinsey en charge
de l'énergie

1995
Commercial gaz
et électricité
en Argentine pour Total

1993
Diplômé de l'École
des mines de Paris
et de Sciences Po Paris

Les assureurs ont un rôle clé à jouer dans l'accélération des plans climat des entreprises. Ils sont en effet des interlocuteurs de confiance très écoutés par leurs clients. Ils auront d'autant plus de poids sur le sujet qu'ils leur poseront en amont des questions sur ce qu'ils comptent mener en termes de transition écologique. Ce que les assureurs font depuis des années en matière de risques incendies, ils doivent ainsi davantage le faire aujourd'hui sur le risque climat.

Un assureur ne peut plus se contenter de rester un simple fournisseur de police d'assurance. Il doit aussi conseiller son client, lui suggérer des plans de prévention et lui fournir des offres de services spécifiques. En fait, le secteur a des opportunités à saisir, comme il a pu le faire en ce qui concerne le risque cyber. Sur des sujets jugés jusqu'alors risqués, comme l'installation d'une chaufferie bois ou l'activité de déchetterie, il faut pouvoir désormais les prendre en compte via des offres *ad hoc* avec, s'il le faut, des contraintes de conception et de construction des installations pour mieux prévenir les risques.

Le secteur de l'assurance est à l'aube d'une grande mutation s'il veut passer à une économie zéro carbone. C'est d'ailleurs aussi dans son intérêt, car si la température de la planète augmente de beaucoup plus que 2°C, il ne sera plus possible d'assurer quoi que ce soit. Les assureurs sont donc clairement des acteurs majeurs de la transition climatique.